

# La trace écrite

**Définition** : « La trace écrite » est la mise à l'écrit des notions abordées en classe.

Elle peut être individuelle ou collective.

## Elle a trois fonctions qui induisent des apprentissages de différents ordres.

→ **C'est une aide à la mémorisation** : on fixe les notions vues en classe. Cela permet aux élèves d'y revenir, de les mémoriser. Cette fonction est la plus évidente mais ce n'est peut-être pas la plus enrichissante d'un point de vue pédagogique.

### →C'est un outil de conceptualisation

Ecrire sert à penser et **enclenche un grand nombre d'opérations mentales** : mémoriser, reformuler, résumer, hiérarchiser les informations, les mettre en relation, catégoriser , etc.

La trace écrite **permet des acquisitions d'ordre cognitif et favorise aussi l'apprentissage de l'abstraction.**

### →Elle développe les apprentissages langagiers

**1- L'écriture** : C'est en écrivant que l'on apprend à écrire

**2- Les discours** : Les élèves de 6ème ont un mode de pensée narratif. Les mettre dans l'obligation de justifier, d'expliquer, favorise leur entrée dans les discours explicatif ou argumentatif.

§§§§§§§§§§§§§§§§

Il faut donc faire écrire souvent sans que cette tâche soit solennisée. Cet apprentissage permanent et progressif, même s'il paraît chronophage, est déterminant pour les élèves. Il faut se convaincre, à l'école comme au collège, que faire écrire les élèves n'est pas perdre du temps.